40 - Organisation de manifestations touristiques - Section des chevaux de trait comtois - Attribution de subvention

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : La section des chevaux de trait comtois de la section de Besançon organise depuis 4 ans au mois d'août à Chamars, le concours de modèles et allures des chevaux comtois.

Celui-ci se termine par un défilé de chevaux montés et d'attelage en centre-ville.

Cette manifestation rencontre un réel succès auprès des Bisontins et des habitants du Grand Besancon, qui viennent de plus en plus nombreux.

Pour l'avenir, la section des chevaux de trait comtois travaille à l'organisation, autour de ce concours, d'une grande fête du cheval en y associant les autres races, notamment les poneys et les chevaux de selle.

Dans ce cadre, la section des chevaux de trait comtois sollicite la Ville pour une subvention de 1 500 € qui lui permettrait de consolider cette manifestation. La Ville de Besançon, soucieuse d'afficher sa qualité de capitale régionale, pourrait ainsi devenir la vitrine du patrimoine rural de la Région Franche-Comté.

En cas d'accord, la somme de 1 500 € sera prélevée au chapitre 65.95/6574 CS 30200.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer la subvention proposée.

Récépissé préfectoral du 19 septembre 2011.